

Chers adhérents et généreux donateurs,

Comme je vous l'ai dit en vous adressant mes vœux en fin d'année, et en attendant **notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 3 février 2024 à 10 h 00 au Restaurant le Ti Kan sur la route forestière du volcan (lieu à confirmer)**, nous vous proposons de revenir rapidement sur nos résultats durant cette 2023, année décisive comme je vous l'annonçais en début d'année.

| | |
|----------------------|--|
| Janvier 2023 | La CDPENAF retoque le projet de tyroliennes qui devaient être le cheval de Troie du Parc du Volcan |
| Février – Avril 2023 | Plusieurs navettes entre la mairie du Tampon et les services préfectoraux entraînent la révision du projet initial, avec les recommandations fortes de la MRAe et surtout les rapports, d'abord négatif puis très réservé, de l'ARS |
| Avril 2023 | La mairie lance déjà plusieurs appels d'offres pour les travaux qui peuvent laisser croire au citoyen lambda que la partie est jouée et que la préfecture a donné en <i>misouk</i> des autorisations sans enquête publique |
| Juin 2023 | Eh non, l'enquête publique est annoncée pour le mois de juillet. Le dossier technique l'accompagnant est volumineux. Mais DLP met en place des groupes de travail pour préparer un argumentaire complet qui facilitera la tâche à ses adhérents pour participer à l'enquête publique |
| Juillet – août | L'enquête publique a lieu, émaillée de nombreux incidents, dont le report de 15 jours de la clôture qui va permettre aux trolls du maire de bourrer les urnes |
| 26 juillet 2023 | La CDPENAF, encore elle, refuse au projet de s'étendre sur une zone N où étaient prévus une des deux serres géologiques et quelques aménagements. Le maire se presse de répondre au préfet que le projet se poursuivra, amputé de la zone N, pour ne pas avoir à refaire tout le projet |
| Début septembre | Coup de massue pour DLP, le commissaire enquêteur émet un avis favorable sans réserve pour ne pas retarder les travaux du maître d'ouvrage, alors que son rapport est truffé de mises en garde et d'alertes, voire de doutes sur les chiffres annoncés en matière de création d'emplois |
| 5 octobre 2023 | Le CODERST vote à une majorité relative le projet d'arrêté préfectoral après d'âpres discussions où les associations environnementales alertent le représentant du préfet sur les menaces que fait peser le projet |
| 20 novembre 2023 | L'arrêté préfectoral daté du 14 novembre est publié. Il représente un véritable bouclier environnemental. DLP n'a aucune raison de l'attaquer devant le TA. Mais il servira comme base juridique à l'avenir en cas de non-respect des nombreuses prescriptions qu'il contient. Pour DLP, cela semble bien difficile pour la mairie de lancer des travaux qui ne seront jamais terminés avant le 31/12/2023 pour obtenir le financement par le FEDER |
| 27 novembre 2023 | Le conseil municipal attribue quand même 6 lots de marchés alors qu'il |

| | |
|---------------------|--|
| | nullement assuré d'avoir les financements attendus. La Commission européenne saisie par DLP confirme cela. |
| Début décembre 2023 | La presse s'intéresse à la réponse que nous a faite la Commission européenne. Une journaliste du JIR fait des investigations et sort un article qui enfonce le clou. |

Lors de notre AG du 3 février prochain, nous aurons l'occasion de revenir dans le détail sur ce qu'il s'est passé en 2023, en vous présentant le rapport moral, et de répondre à toutes vos questions. La partie n'est pas terminée, même si nous pouvons raisonnablement nous complimenter tous sur le travail accompli et les succès remportés. Restons mobilisés. Merci encore à vous tous, pour votre présence à nos côtés, votre soutien, vos contributions au cours de l'enquête publique.

Je termine en vous disant combien je compte sur votre participation à notre AG du 3 février prochain.

Bonne et heureuse année 2024, au service de notre environnement exceptionnel.

Amitiés

Au nom du Conseil d'administration de